



## LETTRE OUVERTE A

- **Madame Gisèle VERNIOL, première adjointe au maire en charge de l'Education et des Travaux dans les écoles**
- **Madame Monique Durrieu, représentante de la ville au sein du conseil d'école des Gais Pinsons**
- **Madame Chloé RIGAIL, représentante de la ville au sein du conseil d'école Fontaines-Casselardit**
- **M. Nicolas Tissot, adjoint du quartier 2 Rive Gauche**

Mesdames, Monsieur,

Alors que la rentrée scolaire a été difficile dans de nombreuses écoles à Toulouse mais aussi partout en France, nous voulons vous alerter sur **le mécontentement et l'incrédulité des parents d'élèves de notre quartier.**

L'école primaire des Gais Pinsons a notamment connu les craintes les plus fortes, en raison d'une surcharge d'effectifs qui n'était pas attendue dans les prévisions établies au mois de juin. Mais **les deux écoles que nous représentons comptent plusieurs classes à 30 et même 32 enfants !**

Les parents d'élèves que nous représentons s'interrogent sur la gestion des inscriptions et sur la volonté municipale d'anticiper les risques de sureffectifs.

**L'Association des Parents d'Elèves Indépendants de la Rue des Fontaines, vous demande d'organiser dans les meilleurs délais, une réunion de travail avec tous les intervenants qualifiés** (Equipes éducatives, représentants de parents, personnel Atsem, Responsables Clae notamment) afin de préparer en amont la rentrée prochaine. De nombreuses questions sont sur les lèvres des parents, nous souhaitons que la mairie puisse leur apporter toutes les informations, solutions et propositions nécessaires.

Voici ces questions :

- **Pourquoi la mairie a-t-elle poursuivi les inscriptions** à l'école primaire durant l'été alors que le seuil d'ouverture de classe était dépassé (218 inscrits le 2 septembre, le seuil d'ouverture de classe étant à 216).
- **Pourquoi la direction de l'école n'a pas été informée** de ces inscriptions complémentaires, alors qu'elle aurait notamment pu aider les services de la mairie en harmonisant les effectifs dans les différents niveaux (deux classes de 22 CP alors que les CE1 et CM2 sont à 30 ?).
- **Pourquoi la ville n'a pas anticipé** en inscrivant les derniers arrivés sur des écoles très voisines qui connaissent des effectifs bien inférieurs (Fontaines-Bayonne, Patte d'Oie, le Toec) ?
- **Pourquoi, alors que la ville a tenu ses engagements de restreindre les inscriptions à l'école maternelle Fontaines-Casselardit en raison du manque de place à la cantine, n'a-t-elle pas imaginé la même solution** pour l'école des Gais Pinsons dont le réfectoire est lui aussi complètement saturé ?
- **Quelles sont les solutions envisagées par la ville pour anticiper à la prochaine rentrée**, sachant que le quartier connaît une poussée démographique qui n'est pas achevée (de très nombreux logements restent encore à livrer dans le quartier), et que l'école de la cartoucherie dont on nous parle depuis un an ne verra pas le jour avant plusieurs années ?
- **Quelle est, selon la mairie, la réglementation en vigueur concernant la cantine scolaire** : combien d'enfant pour combien de mètre carré ? A combien de minutes la mairie estime-t-elle le repas pris par un enfant de primaire (sachant que la cantine des Gais Pinsons est un self et que les derniers élèves à pouvoir manger n'ont que 10 à 15 minutes maximum pour déjeuner avant de reprendre immédiatement les cours).
- Si les effectifs de l'école des Gais Pinsons impliquent une ouverture de classe l'an prochain (l'Inspection Académique pourrait y être favorable), **où pensez-vous mettre ces nouveaux élèves** ? Sachant qu'il existe déjà un préfabriqué pour le Clae, et que la cantine, tout comme l'école, n'a pas été conçue pour recevoir autant d'enfants ?
- Quelle solution peut-on apporter à **l'école maternelle qui n'a plus la place d'accueillir les enfants qui veulent faire la sieste** (classes des Moyens) ?

Nous restons à votre disposition pour étudier avec vous et l'ensemble des partenaires de l'école, dans un esprit constructif, les solutions qui permettront à nos enfants de suivre leur cursus scolaire dans les meilleures conditions.

Dans cette attente, nous vous adressons, Mesdames, Monsieur, nos sincères salutations.

**Les membres du bureau de l'APEI**

Le 9 septembre 2011